



Genève, le 8 novembre 2012

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département de l'urbanisme

Le plan directeur cantonal 2030 sera déposé au Grand Conseil fin février 2013

M. François Longchamp, conseiller d'Etat chargé du département de l'urbanisme, a achevé cette semaine la phase de consultation des communes à propos du plan directeur cantonal 2030. Entre juin et octobre 2012, le conseiller d'Etat a rencontré les exécutifs de 35 communes pour recueillir leurs observations. Le Conseil d'Etat prévoit de déposer la version amendée du plan directeur cantonal 2030 à la fin du mois de février 2013. Le Grand Conseil devra se prononcer sur ce document dans un délai de 6 mois.

La procédure de consultation de l'avant-projet du plan directeur cantonal 2030 est donc achevée. Le département de l'urbanisme et le Conseil d'Etat vont donc pouvoir procéder ces prochaines semaines à l'actualisation de ce document de référence et de coordination pour l'aménagement du territoire cantonal. Le plan directeur fixe les grandes orientations en matière de préservation des espaces naturels, de développement et d'urbanisation.

Pour toute information complémentaire :

M. François Longchamp, conseiller d'Etat, en contactant M. Bernard Favre, secrétaire général adjoint responsable de la communication, DU, ☎ +41 (0)79 215 80 58.